le journal #30

UNICOR PRÉCURSEUR DE VALEUR

Second Séminaire ROBUSTAGNO

// p 3 //

CADAUMA, des clients à la découverte de la Finlande !

// p 10 //

Une nouvelle offre de valorisation des énergies

// p 14 //

L'ÉDITO

L'exercice 2017/2018 aura été à la fois compliqué pour UNICOR et riche de perspectives pour l'avenir. Compliqué car pour des raisons tant structurelles que conjoncturelles, tant externes qu'internes, nous terminons sur un bilan négatif et une performance en deçà de nos objectifs. Pour ce qui est des facteurs exogènes, quatre éléments principaux pénalisent durement nos activités. Tout d'abord un cadre réglementaire de plus en plus pesant qui contraint fortement nos exploitations et pénalise par la même les foyers de rentabilité de la coopérative. Vient ensuite la baisse de la production laitière, conséquence de la crise profonde que traverse la filière et qui met au ralenti de manière durable l'un des moteurs de notre modèle économique traditionnel. À cela s'ajoute la forte dynamique de l'Agriculture Biologique qui, si elle présente de nouveaux leviers de croissance, impacte inévitablement notre volume d'activité en intrants. Enfin, le coût de l'énergie a fortement pesé sur les charges du Groupe.

Mais nous manquerions de lucidité si nous n'examinions pas nos résultats à la lumière d'un contexte propre à UNICOR. En effet, pour être au rendez-vous de notre promesse « Précurseur de Valeur », nous devons faire en sorte que la valeur produite ne soit pas aussitôt absorbée et détruite par nos organisations. À ce titre, plusieurs chantiers d'importance ont commencé à être mis en place afin de permettre à UNICOR de faire un saut qualitatif et de dégager les leviers de croissance nécessaires à son bon fonctionnement. Tout d'abord, un travail d'optimisation logistique qui doit se traduire autant par une meilleure gestion des stocks que par une maîtrise des charges de nos transports. Un travail d'optimisation des charges externes qui, au-delà du dossier transport, doit permettre au Groupe de réaliser des économies substantielles. Enfin un travail sur la productivité et l'optimisation des effectifs, indispensable pour projeter UNICOR dans l'avenir. Ce plan d'optimisation sera complété par un plan d'actions audacieux formalisé par le Conseil d'Administration dans le cadre d'une « Démarche Stratégique » : révolutionner l'approche sur le maigre, réinventer le modèle d'engraissement des ovins, adapter notre expertise à l'explosion du numérique et à la forte dynamique du Bio, gagner en technicité, revivifier le modèle coopératif…voilà quelques-uns des dossiers structurants sur lesquels sont mobilisés les équipes.

Le Groupe UNICOR est à la croisée des chemins. À ce titre, l'exemple donné par CADAUMA est à méditer. En menant un plan d'actions courageux, en mobilisant les équipes, en valorisant les compétences et en mettant le service aux agriculteurs au cœur de sa démarche, CADAUMA a su trouver les chemins d'un retour à l'équilibre et, demain, à la croissance. C'est désormais l'ensemble du Groupe qui doit tracer ce sillon en bousculant nos habitudes, en remettant en question nos certitudes, en innovant et en intégrant, dans chacune des actions entreprises, la culture du résultat et de la performance.

Jean-Claude Virenque, Président

LES ADHÉRENTS **ONT LA PAROLE**

Une enquête de satisfaction pour dessiner les contours de la coopérative de demain

En février, les adhérents de la coopérative ont reçu par email ou SMS une enquête relative à UNICOR. L'objectif : mieux comprendre le niveau de satisfaction ou d'insatisfaction sur les services et les produits proposés, identifier les points forts comme les points faibles, mieux appréhender les attentes des agriculteurs… et sur cette base, lancer des grands chantiers pour mieux répondre à ces besoins.

Cette étude a remporté un immense succès puisque vous avez été plus de 600 à participer. Cette mobilisation prouve autant votre attachement à UNICOR que le niveau de vos attentes.

613 répondants

Les résultats complets de l'enquête sont disponibles sur votre espace Extranet

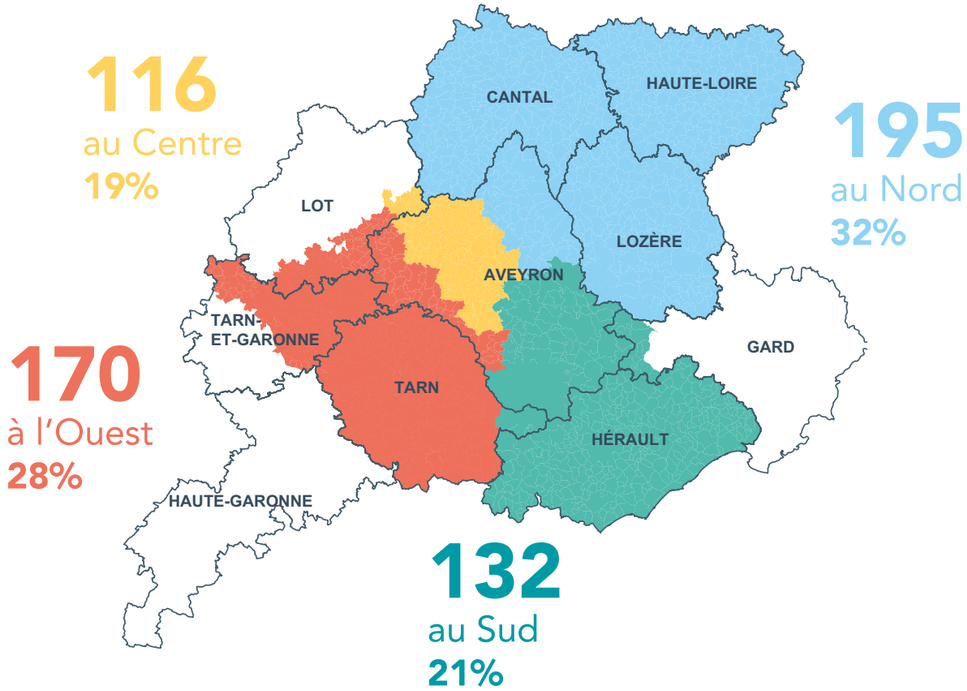

BIENVENUE !

Un nouveau directeur des activités amont

Après 16 ans passés au sein du groupe UNICOR, Sylvain CLAVÉRIA a décidé de donner une autre orientation à sa carrière. Nous avons tous apprécié son professionnalisme, son état d'esprit, et nous mesurons sa contribution active à la structuration du groupe. Cette évolution ne change en rien l'organisation du groupe qui repose sur le plan opérationnel sur 2 pôles : le pôle amont tourné vers les agriculteurs de notre territoire, le pôle aval centré sur nos clients industriels et les consommateurs.

Depuis le 1er avril, Patrice PANIS a rejoint notre organisation pour assurer la Direction du Pôle Amont. Âgé de 38 ans, Patrice est ingénieur, issu de l'Agrosup de Dijon ; il a complété sa formation par un MBA en développement des entreprises. Aveyronnais, Patrice est en outre un fin connaisseur des agricultures de notre territoire et notamment de la filière ovin lait.

INNOVATION

Second séminaire ROBUSTAGNO

Le 21 janvier 2019 avait lieu chez Laurent CAVAIGNAC à Roussennac, et en présence de plus de 40 participants, le second séminaire Robustagno pour présenter les avancées et les premiers résultats du programme.

Pour rappel, Robustagno est une approche multi-acteurs qui s'appuie sur le partage d'expériences et de compétences et sur la participation active d'éleveurs. L'objectif est d'identifier des solutions innovantes (issues d'élevages qui affichent de bons résultats) et transférables afin de baisser la mortalité (qui varie de 5 % à 30 % selon les élevages), d'augmenter la robustesse des agneaux en élevage et donc d'augmenter la productivité. 6 éleveurs innovants ovin viande (trois dans le Lot et trois dans l'Aveyron), leurs techniciens des deux coopératives Capel et UNICOR, l'Institut de l'élevage, l'INRA, l'école vétérinaire de Toulouse, les Chambres d'Agriculture 12 et 46, les groupements de défenses sanitaires 12 et 46, le collectif des races locales de massif (CORAM) collaborent au sein du groupe opérationnel.

L'identification, la sélection et la description de 20 pratiques étant réalisées, le programme est actuellement dans la phase de test d'appropriation des pratiques par de nouveaux éleveurs pilotes au nombre de 5 (3 Lotois, dont le lycée de Figeac, et 2 Aveyronnais).

Le séminaire du 21 janvier, organisé en 4 temps, a réuni : éleveurs, techniciens, vétérinaires et chercheurs.

- Jean-Pierre ARCOUTEL a tout d'abord rappelé le contexte du projet, qui a vu le jour en 2016 dans le cadre du partenariat européen pour l'innovation (porté par Coop de France et animé par l'institut de l'Élevage).
- Le second temps a permis la présentation du projet, de son avancée et des éleveurs participants. Les différentes étapes et méthodes de travail pour identifier les pratiques ont été décrites.
- Le troisième temps a été organisé sous forme d'ateliers tournants : dans un premier atelier, ont été présentées des fiches de ces pratiques innovantes identifiées chez les éleveurs. La méthode de rédaction et les fondements scientifiques de ces fiches ont été précisés.

Dans le second atelier, les nouveaux éleveurs pilotes ont décrit le mode opératoire du transfert de pratiques dans leurs élevages. Cela a débuté par un audit pour identifier leurs problématiques. Puis il leur a été proposé une série de fiches qui pouvaient leur apporter des solutions ; l'objectif étant d'avoir leurs avis sur la compréhension, la mise en application et l'appropriation des fiches sur leurs propres exploitations.

- Enfin, tous les participants ont pu visiter l'exploitation de Laurent CAVAIGNAC. Laurent fait partie du premier groupe d'éleveurs innovants du programme Robustagno. Ceux-là mêmes qui ont été choisis pour leurs bons résultats de mortalité depuis plusieurs années consécutives et qui ont accepté de se prêter au jeu de l'échange et de la collaboration multi-acteurs qui font partie de l'ADN du projet. Sur 20 pratiques clefs identifiées et décrites, 3 proviennent de chez Laurent dont : l'état corporel des brebis en gestation ou au moment de la mise-bas en lien avec une alimentation adaptée au stade physiologique des brebis. Mais d'autres « trucs et astuces » ont aussi été relevés chez lui… dont son bâtiment d'élevage peu commun.

Laurent, apprécie particulièrement : « les échanges d'idées, de points de vue et de pratiques qui émanent du groupe de travail ». Il fait partie de ces éleveurs qui acceptent de partager leur savoir et leurs méthodes de travail mais qui cherchent aussi à apprendre de leurs pairs : « Il est important d'avoir de l'ouverture d'esprit, de se remettre en question et de voir comment procèdent les autres éleveurs. C'est toujours enrichissant et instructif. Ce qui est d'autant plus facile lorsque le groupe est très convivial et sympathique ! ».

La prochaine étape pour le Projet Robustagno ? Entamer une nouvelle phase de travail pour réfléchir aux modalités et aux outils de diffusion de ces pratiques.

Marion Guibert

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

LITIÈRE SUR **BOIS**

Du Bois en substitution de la Paille

Le 20 novembre 2018, une journée s'est tenue en partenariat avec la chambre d'agriculture (Bernard MIQUEL) au Gaec de Cancerles à Goutrens sur l'utilisation des plaquettes de bois comme litière des bovins.

Remarques générales sur la litière plaquettes. ***Retours d'expériences des agriculteurs qui l'utilisent depuis longtemps.***

BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX, ASPECTS SANITAIRES :

- **Les animaux apprécient** autant voire plus le couchage sur la plaquette comparativement à de la paille.
- **Absence d'épines** même si déchiquetage de branches épineuses, donc aucune blessure sur les animaux.
- **Pas d'ingestion des plaquettes** par les animaux même si certains léchages sont possibles (notamment les veaux).
- **Les plaquettes ne se coincent pas** dans les sabots, il n'y a pas de boiteries.
- **Pas d'observations sanitaires négatives,** *a priori* moins de mammites et gros nombrils sur les veaux.
- **La litière très stable** qui résiste bien au piétinement, idéale sur des zones très sollicitées.

FUMIER :

- Le fumier de plaquettes pur ou mélangé avec la paille **est riche en azote** (autant qu'un fumier de paille). Son pH est compris entre 8 et 9. Il est également riche en minéraux.
- **Ce fumier fonctionne très bien sur prairie** où il est dégradé rapidement (pas de résidus dans les premières coupes de printemps). Des éleveurs l'utilisent aussi sur culture avec labour.

BIEN UTILISER LA PLAQUETTE DANS MON ÉLEVAGE :

Aires d'exercice à l'intérieur ou zone de forte circulation sur béton.

Épandre une pellicule de plaquettes (> 1 cm) de faible diamètre (maxi G30) tous les deux ou trois jours et racler l'ensemble. Ce produit est fortement antidérapant et permet de produire un fumier plus sec qu'un lisier. L'utilisation est également possible comme antidérapant dans le bétaillères.

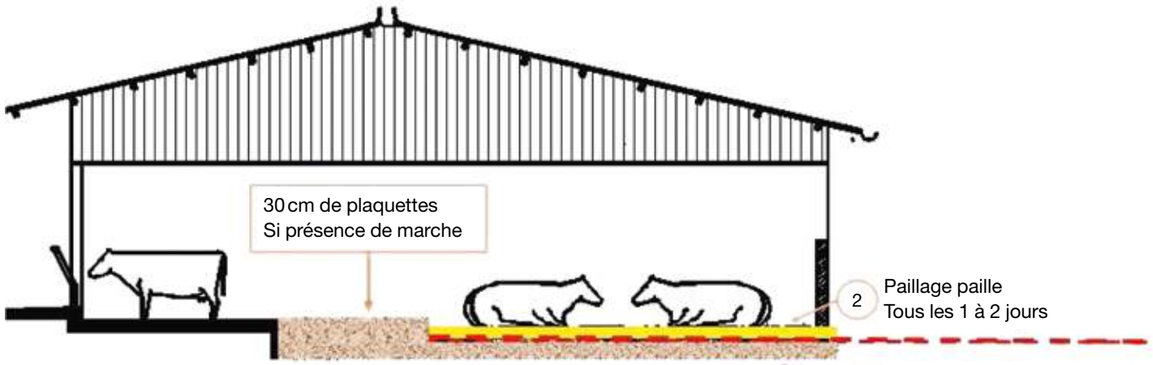

Shéma simplifié d'utilisation de plaquettes dans une stabulation à aire paillée
(Source : Amandine Cordon)

AIRE PAILLÉE : DEUX POSSIBILITÉS

	Utilisation en pur 100 % plaquettes	Utilisation en sous-couche
PRINCIPES ET PROTOCOLE	**Avant l'entrée des animaux,** installer une couche de 8/10 cm sur la partie couchage et 30 cm si présence de marche ou autour des abreuvoirs.	
	Modalités d'épandage : au godet, à l'épandeur à l'axe vertical, à la pailleuse à simple tapis, au bol mélangeur, voire laisser étaler par les animaux (petits tas). Au bout de 15 j. à 1 mois, laisser les animaux dessus.	
	Décider de l'apport **d'une nouvelle couche de 7 cm en suivant l'observation de l'état de propreté des animaux** (classe B de la grille de l'IDELE).	Décider de l'apport **d'un paillage paille régulier en suivant l'observation de l'état de propreté des animaux** (classe B de la grille de l'IDELE).
	Attention, la litière noircit très vite, se fier à l'état corporel des animaux et pas à l'aspect de la litière pour le nouvel apport.	Attention, la litière noircit très vite, se fier à l'état corporel des animaux et pas à l'aspect de la litière pour le nouvel apport.
	Si la propreté des animaux dépasse le stade C, la litière est à reprendre intégralement, le seuil de saturation est dépassé ; il faut curer et ne pas rajouter une couche de plaquettes.	
	Bloquer les animaux au cornadis lors de l'épandage suivant si utilisation de pailleuse ou épandeur pour éviter une projection dans les yeux.	
VOLUME MOYEN NÉCESSAIRE	1 tonne de paille = 4 MAP de plaquettes	
ATOUTS	Autonomie vis-à-vis de la paille (gain économique). Gain de temps pour le paillage, et en transport si la litière plaquettes est utilisée dans des bâtiments éloignés des lieux de stockage. Litière qui s'echauffe peu.	Volume limité de plaquettes à trouver. Économie de paille en volume et fréquence car les plaquettes drainent le paillage (attention, ne pas rester sur vos apports classiques en aire paillée pure) ; donc gain de temps. Économie de paille et de temps.
CONTRAINTES	Exige un gros volume de plaquettes difficilement récoltable annuellement sur une exploitation moyenne et exigeant un stockage de forte capacité.	
ASTUCES	Si vous avez un volume limité de plaquettes, privilégiez leur utilisation sur les endroits très sollicités : derrière la marche, abords des abreuvoirs.	Une alternance entre des couches de plaquettes et de paille est possible : cela s'appelle le mille feuille et cela fonctionne également très bien.

NOUVEAUTÉ DANS NOS MAGASINS

Petites halles à MARVEJOLS

Le réseau de magasins Point Vert est doté depuis maintenant 4 ans et demi d'espace terroir au sein même des surfaces de vente. Ces espaces d'environ 50 m² offre à une clientèle rurale des produits frais de qualité élaborés pour la plus grande partie par les Halles de l'Aveyron. Fort de 14 magasins, ce réseau s'agrandit et ouvre son 15e point de vente au Point Vert de Marvejols. La gamme de produits proposés sera étudiée de très près pour que les clients retrouvent aussi des produits de Lozère et de producteurs locaux. Ce rayon, comme pour les autres magasins permettra non seulement de vendre des produits de qualité mais aussi d'augmenter le trafic du magasin.

Nous avons rencontré l'équipe du magasin qui attend avec impatience l'arrivée de ce nouveau rayon.

DU NOUVEAU **À LA BOUCHERIE**

Libre-service frais

Les attentes des consommateurs évoluent et nous nous devons de les accompagner au mieux dans leurs achats au quotidien. Le libre-service frais « Boucherie » est en cours de constitution dans les magasins des Halles de l'Aveyron. Depuis novembre, avec le concours des éleveurs UNICOR « Ferme des Hauts Terroirs » et les établissements PUIGRENIER à Montluçon, les rayons se sont étoffés avec l'apparition notamment de carpaccio de bœuf, steak haché frais et faux filet.

Les premiers résultats sont intéressants et nous amènent d'ores et déjà à envisager prochainement une gamme porc et une gamme volaille.

À l'inverse des pratiques habituelles, nous attachons une importance particulière à proposer aux consommateurs une qualité supérieure et identique autant au rayon boucherie traditionnelle que sur le rayon boucherie libre-service. C'est un engagement fort indispensable au développement d'une agriculture et d'une alimentation de qualité.

FIDÉLISONS !

CARTE DE FIDÉLITÉ Les Halles de l'Aveyron

Nous réfléchissons depuis plusieurs mois à la mise en place d'un programme fidélité ambitieux pour les Halles de l'Aveyron. Il apparaît aujourd'hui de plus en plus nécessaire de décrypter les habitudes de consommation de nos clients pour adapter au mieux notre offre et orienter la recherche & développement. Notre réseau couvre un territoire vaste et riche de coutumes alimentaires et modes de consommations. On comprend aisément que la clientèle de l'Aveyron, celle du Val d'Oise et celle des Points Verts est différente. Nous envisageons un programme capable de récompenser les plus fidèles mais aussi de les emmener à la découverte des produits et des hommes qui jalonnent le territoire. Il ne sera donc pas impossible que les Halles puissent récompenser leurs meilleurs clients parisiens par un moment de convivialité avec des producteurs autour d'un petit-déjeuner typique… Un beau clin d'œil, non ?

NOUVEAU **DANS LES RAYONS**

La nouvelle gamme ETHIQUABLE

Nous sommes une SCOP : nous, les salariés d'ETHIQUABLE, sommes les seuls actionnaires de l'entreprise. Nous sommes agréés entreprise solidaire d'utilité sociale. Depuis 15 ans, nous agissons en faveur d'un commerce équitable engagé et soutenons l'agriculture paysanne bio avec 70 coopératives de petits producteurs partenaires. Nos projets de commerce équitable ont un impact direct pour 46 530 producteurs dans 27 pays. Nous accompagnons sur le terrain les producteurs pour réaliser ces projets de commerce équitable. Chacun de nos produits équitables et bio est issu d'un seul terroir, d'une seule organisation avec laquelle nous avons identifié un projet de développement et d'autonomisation. En 2011, ETHIQUABLE s'engage auprès de producteurs français avec une démarche adaptée du commerce équitable Nord/Sud. ETHIQUABLE s'appuie sur la charte Paysans d'ici, qui comprend 24 critères articulés autour de l'agriculture paysanne et du commerce équitable.

En moyenne, 49,8 % du prix d'un produit Paysans d'ici revient au groupement de producteurs.

COMMUNICATION

SOIRÉE CINÉMA Les Halles de l'Aveyron Saint-Gratien

Vendredi 8 février dernier, le cinéma Les Toiles de Saint-Gratien nous ouvrait ses portes pour une soirée d'échanges sur le monde paysan et ses représentations avec au programme la projection du film « Le Quotidien » suivi d'un débat et d'un buffet gourmand mettant en avant les spécialités gastronomiques de notre terroir.

Sur les coups de 20 heures, ce sont plus de cent personnes qui se pressaient devant les portes du charmant cinéma du centre-ville de Saint-Gratien, accueillies par Hervé SOLIGNAC (vice-président d'UNICOR et producteur de lait de chèvre Bio), Florence FORTES (administratrice UNICOR et bergère) et les équipes des deux magasins du Val d'Oise (Saint-Gratien et Herblay), les cinéphiles se voyaient offrir en cadeau de bienvenue un fascicule expliquant le concept des Halles de l'Aveyron, montrant la vie dans nos fermes et une spatule en bois annonciatrice d'aligot filant et réconfortant.

La projection du film « Le Quotidien » de Raymond DEPARDON était suivie d'un court métrage de 15 mn sur l'agriculture actuelle, produit par Thierry HETREAU et le BTPL, mettant en exergue l'évolution du monde paysan et portant un regard sur l'agriculture d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Le débat animé par Hervé SOLIGNAC, Florence FORTES, Simon NOZIÈRE (directeur les Halles de l'Aveyron) et Thierry HETREAU permettait la rencontre de ces acteurs des « villes et des champs » avec en toile de fond « comment instaurer un nouveau dialogue fructueux entre le monde paysan et les centres urbains » et la question fondamentale « que veut-on dans nos assiettes ? ». Les échanges furent nombreux et fructueux, le débat durant plus d'une heure, preuve de l'intérêt d'un public averti et pertinent dans ses questions allant de l'utilisation des produits phytosanitaires à la valorisation des productions des paysans coopérateurs en passant par le mal être du monde agricole ou les nouveaux modes de consommation.

La soirée se clôturait par un buffet qui répondait grandement à la question « que veut-on dans nos assiettes ? » ; la qualité, le goût des produits et la présentation des diverses charcuteries, fromages ou autres fouaces et gâteaux à la broche, étant unanimement loués par un public conquis par cette soirée parfaitement réussie et fédératrice « ville-campagne ».

GROS PLAN

Focus Crèmerie

Le rayon crémerie des Halles de l'Aveyron propose une large gamme de fromages à la coupe (plus de 100 références) et de produits en libre-service (yaourts, fromages blancs, crèmes, fromages, etc…) provenant en majorité de producteurs coopérateurs de l'Aveyron, départements limitrophes mais aussi de quelques indépendants principalement artisans-fromagers. Notre but est de satisfaire au mieux la clientèle par la qualité des produits proposés, un prix juste et dans l'objectif de rémunérer le producteur. Le service est au cœur de nos préoccupations. Le fromage n'est plus seulement consommé en fin de repas. Il est aussi servi en apéritif ou même en accompagnement dans des recettes. Nos équipes proposent à la demande des planches « Apéro Fromage » ou même du tranchage. N'est-il pas savoureux de déguster un burger au Laguiole Tradition?

> Nos équipes proposent à la demande des planches « Apéro Fromage »

La qualité comme fer de lance : pour référencer un nouveau fromage, nous le goûtons à 3 à 4 personnes minimum, chacun chez soi pour ne pas s'influencer. Nous faisons ensuite un bilan et nous autorisons ou pas le référencement. Ainsi tout au long de l'année, nous sélectionnons des nouveaux produits avec le souhait de tirer toujours plus la qualité vers le haut.

GRANDE ANNÉE **POUR FENDT**

CADAUMA Tracteurs Fendt : record historique !

Toujours plus de tracteurs Fendt sur le secteur Cadauma. En 2018, la part de marché des tracteurs Fendt a atteint 13,1 % sur le secteur. C'est un record historique pour la marque premium allemande sur le secteur Cadauma. Il y a quelques années cette part de marché ne dépassait pas les 6 à 7%. Qualité de l'offre et qualité du suivi Cadauma ont permis cette belle progression !

TOUTE LA GAMME PROGRESSE !

Tous les segments de puissance sont en progression. Les séries 200 et 300, compactes et agiles, parfaites pour les travaux d'élevage avec un chargeur, les séries 500 et 700 polyvalentes et unanimement reconnues pour leur confort et leur performance au travail et enfin les séries 800 et 900 qui sont largement appréciées par les ETA du secteur.

LA LOZÈRE MAINTENANT !

Pour les prochains mois, le challenge Cadauma sera de faire aussi bien en Lozère. En effet, Cadauma est depuis le premier janvier 2019 distributeur exclusif Fendt sur la majeure partie du département.

UNE GAMME ÉTOFFÉE !

La gamme Fendt s'est largement étoffée au cour des dernières années avec toujours le même niveau d'exigence sur la fiabilité, la performance et le confort des matériels proposés. La gamme comprend aujourd'hui une offre complète en fenaison (faucheuses, andaineurs, gyro-andaineurs), presses à balles rondes, presses haute densité et remorques autochargeuses.

LE TRACTEUR **QUI VIENT DU NORD**

CADAUMA, des clients à la découverte de la Finlande !

Début février, une vingtaine de clients Cadauma, possesseurs de tracteurs Valtra, ont passé cinq jours en Finlande, le pays d'origine des tracteurs Valtra.

DÉPAYSEMENT GARANTI

Ce pays, voisin de la Russie, de la Suède et de la Norvège, baigné par la mer Baltique et le golfe de Botnie, offre un vrai dépaysement. Plus de 3 000 lacs, de grandes étendues de taïga, une densité de population parmi les plus faibles d'Europe, un climat rigoureux en hiver, une vrai culture… : la Finlande, c'est un peu « voyage en terre inconnue » !

Mais la Finlande n'est pas qu'une terre de grands espaces. Outre la sylviculture et l'industrie du papier, ce pays est reconnu internationalement pour son savoir-faire en matière d'électronique et d'industrie haut de gamme.

IMMERSION DANS L'UNIVERS VALTRA

Quand on est possesseur de tracteurs Valtra, on ne va pas en Finlande sans visiter l'usine où a été produite son tracteur ! C'est ce qu'a fait « le groupe » Cadauma avec la visite des usines de fabrication des cabines, des transmissions et de la chaîne d'assemblage tracteur. Et pour tester les dernières innovations Valtra, essai des tracteurs sur neige ! Également au programme, la visite d'exploitations finlandaises.

DÉCOUVERTE ET DÉTENTE ÉGALEMENT !

Côté détente, le programme était particulièrement « copieux » : sauna extérieur, moto-neige et chiens de traineau en Laponie, viste guidée d'Helsinki, restaurants traditionnels…

En résumé : un super accueil de Valtra, des surprises, de la découverte, beaucoup de convivialité et des clients ravis d'avoir participé à cette aventure.

À qui le tour ?

RENCONTRE

LE COIN DES ASTUCES

Claude SOLIGNAC, technico-commercial chez SOCOMA, vous emmène à Cornus voir la mini-pelle HITACHI ZAXIS 19U adoptée par les associés du GAEC DU FIGAYROL.

La ZAXIS 19 est une pelle hydraulique à rayon court et voie variable spécialement conçue pour travailler dans des espaces étroits et confinés, dans le cadre de travaux publics, de fondations, d'aménagements paysagers et de démolitions, ou de constructions intérieures. Compacte, polyvalente et souple, c'est la machine idéale pour travailler en milieu exigu.

Muni d'une attache rapide, le bras s'équipe avec divers accessoires : broyeur à végétaux, tarière, brise roche hydraulique, godets, pailleuse et autres…

Au Figayrol, la pince de tri permet de manipuler les fourrages et la paille en tête de tapis ou dans les aires de couchage avec une souplesse et une facilité très appréciables (voir photos).

Michel PONS évoque un « outil indispensable » au quotidien : près de 500 heures au compteur après un an d'utilisation. Un véritable valet de ferme pour un investissement de 25 000 € environ (à ajuster selon les fonctionnalités choisies).

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter votre concessionnaire SOCOMA.

ÉNERGIES **RENOUVELABLES**

Entretien avec Laurent CAUSSE, Responsable Service Énergies Renouvelables de la coopérative Fermes de Figeac

Bonjour Laurent CAUSSE pouvez-vous nous présenter Fermes de Figeac ?

Fermes de Figeac est une coopérative agricole située dans le nord du Lot ; notre territoire s'étend sur 80 000 ha où l'élevage bovin domine (le pays de Figeac). Les 650 éleveurs adhérents de la coopérative représentent 9 % de la population active du territoire. Fermes de Figeac propose un projet de coopération agricole et territoriale qui répond à plusieurs enjeux dont la préservation des écosystèmes, le maintien d'une agriculture vivante et le développement d'une alimentation de qualité sur le territoire. Notre ambition est de promouvoir un développement responsable basé sur la valorisation des ressources locales, la création de valeur et la recherche de coopérations nouvelles. Ce projet redonne du sens à l'esprit même de la coopération qui consiste à trouver ensemble des plus-values qu'on n'imaginait pas seul. Il s'inscrit « naturellement » dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire.

Parce que l'innovation territoriale participe à l'emploi local, Fermes de Figeac initie et participe aux projets de territoire en s'appuyant toujours sur la force de la mutualisation pour valoriser les produits agricoles, développer les circuits de proximité et diversifier les revenus des agriculteurs. Pour prendre soin des adhérents, la coopérative va prendre soin du territoire, lieu de production, de vie, de création de richesses et de lien social.

D'accord pour cette présentation, de manière générale pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la spécificité que représente le photovoltaïque dans votre coopérative ?

Depuis plus de 10 ans, Fermes de Figeac diversifie son activité première de coopérative agricole en cherchant à valoriser les ressources en énergie présentes sur son territoire : le soleil, le vent et la biomasse.

D'accord, parlez-nous soleil tout d'abord !

L'aventure photovoltaïque commence en 2007 avec l'installation de 450 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre filiale Delbard, les Jardins de Figeac. Nous voulions découvrir de plus près cette nouvelle technologie et son cadre règlementaire incitatif mis en place par le gouvernement.

Suite à ce projet pilote en Midi-Pyrénées, et compte tenu du potentiel énorme représenté par les bâtiments agricoles, Fermes de Figeac a recherché un modèle juridique et financier pour lever l'obstacle financier et permettre à tous les adhérents d'accéder à cette innovation technique source d'une diversification de revenu. Inspirés notamment par l'expérience aveyronnaise conduite par la SA4R, nous avons accompagné la création de la SAS SAES - Ségala Agriculture et Énergie Solaire. Basée sur une démarche collective, la mutualisation des coûts d'investissement et la production d'énergie, cette SAS regroupe 110 agriculteurs et a permis d'équiper en photovoltaïque près de 200 bâtiments agricoles, pour un investissement de 34 millions d'euros. Suite à cette première opération, nous avons reproduit le schéma en nous adaptant à chaque fois aux évolutions de la règlementation. Aujourd'hui sur notre territoire 284 producteurs en démarche collective sont concernés par cette nouvelle production d'énergie, soit 461 bâtiments agricoles équipés et 11 180 000 kWh produits. Fort de son savoir-faire coopératif et sollicité par de nouveaux territoires pour son expertise, le Service Énergie poursuit aujourd'hui son développement avec la création de nouveaux projets photovoltaïques avec la coopérative Altitude à Aurillac (Énergie Renouvelable Altitude) et la coopérative Capel à Cahors (Cap photovoltaïque) et naturellement nous souhaitons poursuivre avec vous UNICOR, dans la création de UNICOR ENR.

Le Service Énergie de la coopérative Fermes de Figeac innove également avec la création de Figeac ENR, une structure créée en partenariat avec les collectivités pour valoriser le potentiel des bâtiments et espaces publics, mobiliser l'épargne locale et développer des opérations d'achat groupé autour de l'autoconsommation individuelle.

Félicitations pour cette nouvelle association, vous nous parliez du vent et de la biomasse, qu'en est-il ?

D'abord l'éolien sur les communes de Saint-Saury et Sousceyrac-en-Quercy, aux contreforts du Massif central, le modèle citoyen et participatif a été privilégié pour la construction du premier parc éolien du Lot avec le développeur Valorem. 7 éoliennes d'une puissance totale de 14 MW ont été érigées en 2015-2016. Elles produisent aujourd'hui l'équivalent de la consommation en électricité du Grand Figeac, soit plus de 40 000 habitants ! 187 habitants se sont associés à cette opération et ont investi 2 300 000 €.

Ensuite le bois. La filière bois énergie, démarrée avec la distribution de granulés de bois et la prestation de déchiquetage pour la production de plaquettes bois chez les agriculteurs, fournit un autre exemple de la démarche collective appliquée à la production d'énergie. La SCIC BEL - société coopérative d'intérêt collectif bois énergie Lot - a été créée par Fermes de Figeac pour installer des chaufferies bois et vendre de la chaleur renouvelable à des établissements locaux. Cette structure coopérative réunit les bénéficiaires et les producteurs locaux de bois déchiquetés. Ensemble, ils définissent les conditions de vente de cette énergie de façon à être compétitif par rapport aux énergies fossiles et valoriser une production locale de bois. Installation de chaudières, transport du bois, déchiquetage en plaquettes… Tout est fait par des acteurs locaux ! Nous sommes en plein dans l'économie circulaire qui participe au développement du territoire.

Et pour finir le biométhane, un autre exemple de la mutualisation de moyens pour rendre accessibles et faisables des projets compliqués et risqués. 4 projets d'unités de méthanisation agricole en petit collectif à Gorses, Labathude, Espeyroux et Viazac sont portés par l'association METHASELI Environnement et accompagnés simultanément en ingénierie par la coopérative.

Après de multiples visites extérieures, du temps de formation, des études de faisabilité, et des rencontres avec l'ensemble des acteurs de territoire, la coopérative a accompagné la création de 4 sociétés en août 2017 :

- Haut-Ségala bioénergie - 11 exploitations agricoles,
- Sud Ségala bioénergie - 7 exploitations agricoles,
- Limargue bioénergie - 11 exploitations agricoles,
- Viazac bioénergie - 4 exploitations.

Les autorisations administratives pour les permis de construire et les dossiers ICPE ont été obtenues fin 2018. L'entreprise de terrassement a été retenue et les études techniques pour lancer les chantiers sont en cours de finalisation. L'objectif est de démarrer les travaux à l'été 2019 pour une mise en service mi 2020.

C'est un sacerdoce l'énergie chez Fermes de Figeac ! Qu'attendez-vous de l'association avec UNICOR au sein de cette nouvelle société : UNICOR ENR ?

La coopération agricole a un rôle fondamental à jouer dans cette révolution énergétique que l'on est en train de vivre. Elle doit aider le plus grand nombre d'agriculteurs à accéder à ce nouveau métier de producteur d'énergie, aux meilleures conditions possibles.

La coopération, forte de son histoire est la mieux placée pour développer des innovations organisationnelles indispensables à la généralisation des ENR. Dans l'intérêt des territoires ruraux et des exploitations agricoles, les développeurs privés adossés à des fonds financiers extérieurs ne doivent pas occuper seuls le terrain.

Nous serions heureux d'accompagner UNICOR dans cette aventure et bâtir ensemble un outil opérationnel d'envergure, compétent, performant et à la pointe des innovations.

ÉNERGIES **RENOUVELABLES**

UNICOR ENR
La nouvelle offre coopérative de Valorisation des Énergies Renouvelables

2018 A ÉTÉ UNE ANNÉE TRÈS ACTIVE POUR L'ÉNERGIE SOLAIRE ET PLUSIEURS BONNES NOUVELLES CONFIRMENT LE BÂTIMENT AGRICOLE COMME SUPPORT PRIVILÉGIÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE :

- Une stabilisation du prix de rachat par EDF de l'électricité pour les projets supérieurs à 36 kWc,
- Depuis fin 2017, un coût de raccordement réduit avec une prise en charge de 40 % du montant des travaux par ENEDIS (principe de réfaction),
- Une baisse du prix des modules photovoltaïques depuis cet été, liée à un contexte mondial favorable (augmentation des capacités de production, suppression des droits de douane et contingentement du marché chinois).

TOUS CES FACTEURS VONT DANS LE SENS D'UNE MEILLEURE RENTABILITÉ DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES AGRICOLES !

UNICOR et Fermes de Figeac se sont associées au sein de la structure UNICOR ENR pour proposer aux adhérents une nouvelle offre coopérative en matière de valorisation de l'énergie solaire.

UNICOR ENR C'EST :

- L'expertise coopérative en projets photovoltaïques agricoles,
- Des conditions d'achat très intéressantes,
- L'optimisation de la rentabilité des projets photovoltaïques,
- Du matériel de qualité,
- Un accompagnement privilégié tout au long du projet.

BILAN ET **PERSPECTIVES**

Laits 3 BIO
Bilan 2018 & Programme 2019

Pendant trois ans, l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique accompagne financièrement, dans le cadre du fond « Avenir BIO », un projet de développement et de structuration de la production laitière BIO en vaches, chèvres et brebis sur notre territoire. Autour du Groupe Coopératif UNICOR, porteur de projet, sont réunis les laiteries les Bergers du Larzac, SODIAAL Union et Chèvres Bio France, l'abatteur Arcadie Sud-Ouest, ainsi que Coop de France Occitanie et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.

En 2018, le dossier LAITS 3 BIO a permis de structurer les filières biologiques laitières avec une progression des conversions et des volumes biologiques collectés. En effet, SODIAAL a collecté 53,7 millions de litres de lait de vaches BIO, Chèvres Bio France 3,8 millions de litres de lait de chèvres BIO, les Bergers du Larzac 1,3 millions de litres de lait de brebis BIO. En parallèle, UNICOR et ARCADIE ont réalisé un travail de structuration des filières viandes biologiques avec une progression des animaux BIO collectés, en intégrant des nouveaux partenaires de l'industrie agro-alimentaire dans l'objectif d'apporter de la valeur ajoutée aux éleveurs BIO et de la sécurité alimentaire certifiée aux consommateurs.

284 éleveurs BIO et en conversion ont bénéficié en 2018 du programme d'accompagnements techniques collectifs ci-contre :

- 18 septembre : valorisation de la viande biologique, ARCADIE, SAINTE-RADEGONDE (12).
- 22 novembre : Ovin Lait Santé, gestion des facteurs de risque en Agriculture Biologique sur les pathologies néonatales, pneumonies, diarrhées, MILLAU (12).
- 27 novembre : Bovin Lait Nutrition, produire du lait de vache BIO sans concentré acheté, utopie ou réalité ? RODEZ (12).
- 4 décembre : Productions Végétales, améliorer la qualité de vos fourrages BIO via le séchage en grange, SÉGUR (12).
- 7 décembre : Ovin Lait Nutrition, quel est l'intérêt du pâturage et la gestion du système fourrager pour les ovins lait BIO ? LA CAVALERIE (12).
- 11 décembre (matin) : Caprin Lait Nutrition, gestion du pâturage en Caprin Lait BIO, RIMEIZE (48).
- 11 décembre (après-midi) : Caprin Lait Santé, gestion des facteurs de risque en Agriculture Biologique lors du pâturage et ceux des pathologies des chevrettes, RIMEIZE (48).
- 13 décembre : Bovin Lait Santé, gestion des facteurs de risque en Agriculture Biologique sur les cellules et signe des vaches, ALRANCE (12).

Le programme complet 2019 des 8 réunions LAITS 3 BIO comprenant 3 réunions en nutrition, 3 réunions en santé, une sur les productions végétales et une sur la valorisation de la viande. ***Prochainement disponible sur le facebook d'UNICOR : https://fr-fr.facebook.com/GroupeUNICOR/***

	RÉUNIONS			
	Nutrition	Santé	Productions végétales	Valorisation viande
OVIN LAIT	1	1	1	1
BOVIN LAIT	1	1		
CAPRIN LAIT	1	1		

En 2018, l'équipe vétérinaire d'UNICOR et de l'AVEM ont réalisé 84 accompagnements santé auprès des adhérents BIO et en conversion, afin de limiter les traitements antibiotiques et médicamenteux grâce à des méthodes alternatives et préventives.
SODIAAL et des Bergers du Larzac ont accompagné individuellement leurs adhérents BIO et conversion sur la qualité du lait sous deux formes : visite individuelles (186 accompagnements pour SODIAAL et 16 accompagnements pour les Bergers du Larzac) et réunions collectives. Le BTPL a également animé un groupe pilote d'une vingtaine d'éleveurs BIO afin de mieux comprendre les enjeux de la filière bovin lait BIO.

Enfin, le dossier LAITS 3 BIO comprend une partie investissement. Les travaux d'agrandissement de l'usine d'aliments BIO de BANASSAC (48) permettant de multiplier par 2,5 sa capacité de production se sont terminés fin septembre 2018. Ils comprenaient : l'extension de la station de chargement avec 14 cellules supplémentaires, le développement des capacités de stockage avec 2 silos

supplémentaires, l'installation d'une chaudière à gaz, le changement et l'automatisation de la ligne de presse. La Coopérative fromagère des Bergers du Larzac a investi, cet automne, dans une conditionneuse operculeuse pour les brousses et recuites BIO.

NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE BIO

Le nouveau guide BIO printemps été 2019 comprenant l'ensemble de notre gamme d'intrants BIO UNICOR conformes au cahier des charges de l'agriculture biologique, est disponible. *Pour le recevoir, contactez : sophie.dumas@groupe-unicor.com*

Pour plus d'informations, et recevoir le programme des prochaines journées

Léa PIQUARD / OP Bovine UNICOR
lea.piquard@groupe-unicor.com

Sophie DUMAS / Référente BIO UNICOR
sophie.dumas@groupe-unicor.com

VIGNE

TECHNIQUE VITICOLE

Réunion Technique Vigne du 11 février 2019 sur Saint-Christophe

Comme chaque année UNICOR propose aux adhérents viticulteurs de la coopérative une rencontre technique. Et comme chaque année ce rendez-vous est apprécié par plus de 25 viticulteurs.
En 2017, Audrey PETIT de l'ITV nous avaient refait une analyse des maladies du bois et des solutions existantes et à venir.
En 2018, Bruno BOURRIÉ, expert indépendant, nous a aidé à mieux comprendre le comportement des vignes du Vallon après les aléas de 2017 (gel) et les dispositions techniques à prendre en nutrition notamment.
En 2019, c'est le mildiou qui a été réétudié de fond en comble par l'intervention de Flavien GRESPAN.
Comment le reconnaître, sa vitesse de développement, les situations ou conditions à risque, la sensibilité de la vigne, les pertes de rendement induites.
Évidemment, la protection raisonnée de la vigne a été abordée avec les méthodes classiques du moment…
…et bien entendu, les méthodes dites alternatives et/ou BIO aussi avec en tête la solution Roméo qui stimule les défenses naturelles de la vigne contre le champignon, mais aussi le Limocide à base d'huile essentielle d'orange douce. Ces 2 solutions viennent renforcer des programmes de protection Biologique à base de cuivre ou conventionnelle.
En fin de réunion, la solution WIUZ informatique de traçabilité des conseils de notre technicien vigne, Stéphane MAZENC, et des interventions des viticulteurs a été proposée aux adhérents. Wiuz permet sous smartphone pour un viticulteur de récupérer les conseils réglementaires de protection par parcelle du technicien et de les transformer le jour de l'application en intervention en alimentant au passage le registre phytosanitaire de l'exploitant.

AGRONOMIE

WIUZ, vos parcelles dans la poche

Plateforme agronomique partagée entre le technicien et l'adhérent

Avec WIUZ, UNICOR et ses adhérents disposent d'une plateforme agronomique géo-référencée qui mutualise les données numériques des adhérents. De l'assolement au plan de fumure en passant par la modélisation de la fertilisation azotée et les conseils phytosanitaires, la plateforme est complète sur les cultures qu'elles soient à vocation fourragères ou vente.
Les techniciens UNICOR apportent de plus en plus de conseils que ce soit sur la nutrition mais aussi sur les cultures à l'origine de la ration de base des éleveurs. Ces conseils avisés et très demandés apportent la performance et les économies indispensables aux exploitations gagnantes. À l'heure du numérique, nous lançons cette campagne l'outil WIUZ qui reproduit ce que font les technico-commerciaux UNICOR sur vos cultures. De plus, la réglementation n'épargnant ni les agriculteurs ni les conseillers en exigence de traçabilité, un tel outil trouve sa signification.
Techniquement, chaque adhérent demandeur, pourra avec l'aide d'un expert, télécharger son parcellaire sous WIUZ et le qualifier de son historique. Ensuite le technico-commercial et son adhérent pourront utiliser cette base parcellaire en même temps sur la même interface Web. Le premier y poussera ses conseils, le 2e y saisira ses interventions. Parallèlement des Outil d'Aide à la Décision (OAD) sont développés sur la plateforme :

- Plan de fumure et cahier d'épandage,
- Pilotage dynamique de la fertilisation azotée Farmstar (par photo satellite),
- Registre phytosanitaire,
- En cours de développement : intégration des interventions ETA, autonomie fourragères et bilan fourrager.

Pour l'adhérent le module de base sous ordinateur connecté à internet est gratuit. Nous y avons simplement numérisé la relation de conseil existante entre le TC et l'adhérent sur les parcelles de l'adhérent :

- Saisie annuelle et raisonnement en commun de l'assolement,
- Traçabilité des conseils.

Pour cette première campagne, les technico-commerciaux doivent se familiariser avec l'outil avant de le déployer à grande échelle ensuite. Leur productivité dépendra sur les conseils cultures de leur aptitude à développer l'outil WIUZ. L'ensemble des parcelles des adhérents du TC sont chargées dans son ordinateur et son smartphone. Il peut, même sans aucune connexion, y saisir des conseils contrôlés réglementairement directement dans la parcelle. Selon l'état des cultures, le TC ajuste ses préconisations en fonction des bio-agresseurs vus mais aussi en fonction des interventions déjà réalisées et saisies par son adhérent. Les parcelles sont visualisées sur google map. En début de saison, le service technique de la coopérative a listé sous Wiuz tous les produits et programmes possibles sur toutes les cultures. Ces solutions sont qualifiées d'informations réglementaires et de conseil d'utilisation et surtout sont pré-contrôlées : un souci en moins pour tous.

Pour profiter de WIUZ, contactez votre Technico-commercial.

PRODUCTIONS **VÉGÉTALES**

MARCHÉ DES CÉRÉALES :

les marchés à terme nous dictent les prix, utilisons les pour en tirer profit !

Depuis une dizaine d'années, toute transaction en céréales est indexée sur les cours de la bourse (Euronext en Europe).
On peut regretter les schémas du passé où la volatilité pouvait être moindre dans un marché protégé et où les relations de proximité entre les fournisseurs et les clients contribuaient à stabiliser les cours.
Mais aujourd'hui, le moindre meunier et le moindre fabriquant d'aliments indexent leurs contrats d'achat sur les cotations d'Euronext. C'est ainsi que les prix sur le terrain fluctuent au gré des variations de la bourse.

Face à ce phénomène, on peut subir en restant 100 % dépendant des fluctuations boursières et en s'offusquant du fait que les cours soient au plus bas au moment où on a des céréales à vendre ou pour les éleveurs, au plus haut quand on a des céréales à acheter.

On peut aussi anticiper et déconnecter une partie de ses ventes ou de ses achats du moment de la récolte ou du moment de l'approvisionnement physique de son élevage.

Pour cela, UNICOR diffuse toutes les semaines auprès de ses technico-commerciaux des cotations de vente ou d'achat de céréales avec plusieurs échéances de livraison.
Ainsi, en août 2018, nous conseillions aux céréaliers d'engager une partie de leur récolte 2019 qu'ils n'avaient pas encore semée pour profiter de la hausse exceptionnelle et momentanée des céréales liée à plusieurs facteurs haussiers qui arrivaient au même moment.
En mars 2019, nous conseillions aux gros consommateurs de céréales d'acheter une partie de leurs besoins en récolte 2019 bien avant la récolte pour bénéficier d'un contexte de prix bas.
Ces opérations nous permettent d'acheter au plus cher aux céréaliers et de revendre au moins cher aux éleveurs sans prise de risque financier grâce à la couverture sur le marché à terme Euronext.

COTATION EURONEXT BLÉ ÉCHÉANCE SEPTEMBRE 2019

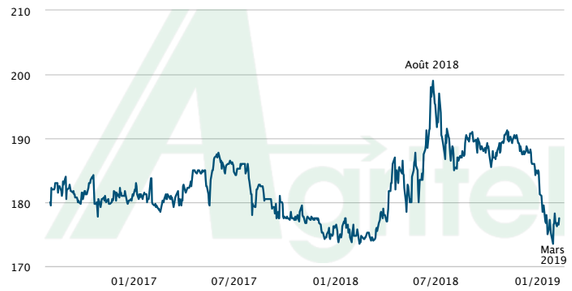

Ces mécanismes peuvent paraître complexes, c'est pourquoi deux réunions d'explication ont été organisées (une à Graulhet le 15 février pour sensibiliser les céréaliers et une le 15 mars à Baraqueville pour sensibiliser les éleveurs gros acheteurs de céréales).
Le but était de montrer à deux populations aux intérêts antagonistes que chacune d'elle pouvait tirer profit de ce contexte du « tout marché à terme » plutôt que de le subir.
La courbe ci-contre montre de façon évidente que le meilleur moment de vendre ou d'acheter sa céréale est souvent déconnecté du moment où on en a réellement besoin.

Pour toute demande de cotation, n'hésitez pas à contacter votre technico-commercial.

FORMATION

Conservation des fourrages

Formation technique de l'ensemble des équipes agricoles d'UNICOR

Lundi 11 février sur Baraqueville, c'est plus de 75 personnes qui se sont retrouvées pour une grande formation technique sur les conditionnements et conservations des fourrages. Les référents agricoles des 46 magasins de proximité, les 30 techniciens et leurs cadres.
Les fourrages produits par les éleveurs sont de loin les premiers aliments ingérés par les animaux. Ces fourrages ont été souvent difficiles à produire avec notre climat contrasté. Les efforts techniques pour améliorer cette ration de base « au champ » sont constants : apports massifs de légumineuses, couverts et intercultures à vocation fourragère, de meilleures techniques culturales entre chaque coupe, des choix variétaux adaptés à chaque situation…
Avec une bonne conservation il s'agit d'éviter les pertes sur ces denrées précieuses.
En ensilage, l'objectif principal est clair : sortir l'air par un bon tassement et éviter les entrées d'air par une fermeture plastique maximale.

Sous couche imperméable et film de protection en matière vierge sont l'idéal pour un coût faible ramené à la tonne de fourrage distribuée.
En enrubannage, la qualité de base se joue sur les réglages des presses. Bien centrer, bien couper, bien coller avec comme objectif final aussi d'éviter les entrées d'air et d'eau. Les nouvelles technologies multicouches permettent pour des épaisseurs plus réduites (20/22 microns) de garder les mêmes niveaux de résistances et de réaliser plus de balles. La gamme est adaptée à chaque situation : type de fourrage, type de presse, et couleur (À noter le rose, pour reverser en même temps 2 €/balle pour la recherche contre le cancer du sein).
Pour les filets, plus l'éleveur monte en gamme moins il sera freiné dans son chantier, à condition évidemment d'avoir réglé correctement sa presse (freins, couteau, roulements…). Les principaux critères de choix : résistance, longueur garantie, indémaillable, bord à bord.

EXPERTISE **FOURRAGE**

Du fourrage en saison chaude ?

FOCUS sur les possibilités de semis en saison estivale

L'augmentation des aléas climatiques oblige les élevages à s'adapter pour ne pas subir une pousse d'herbe de plus en plus saisonnalisée au printemps et en automne mais moindre en été. La diversification du système fourrager permet de compléter les stocks toute l'année grâce à des prairies, du fourrage annuel et des cultures dérobées. Pâturage, ensilage, fauche... Les dérobées sont compatibles avec tous types d'utilisation et de valorisation.

Pourquoi produire du fourrage en été ?

- Pour compléter le stock ou prolonger le pâturage sans détériorer les prairies. Ces cultures peuvent servir d'aliment de base pour des animaux non productifs (génisse, vache tarie...) afin de conserver les stocks de qualité pour les animaux en production.
- Pour augmenter le stock fourrager et libérer des surfaces pour des cultures de rente.
- Pour répondre à la réglementation : une culture dérobée joue le rôle de CIPAN vis-à-vis de la « directive nitrate ».

DESCRIPTIONS DE QUELQUES ESPÈCES

Le Sorgho Fourrager

Le sorgho présente l'avantage de supporter la chaleur et la sécheresse (plante en C4) mais aussi les sols salins, calcaires. Son système racinaire est doté d'une forte capacité d'extraction de l'eau et des éléments nutritifs. Il a, de plus, une excellente capacité de rétention d'eau puisqu'il développe plus de racines secondaires et peu de surface foliaire d'où l'eau s'évapore. Ses besoins en eau sont les mêmes que ceux du maïs, et de plus, il a la capacité d'entrer en dormance pendant les longues périodes de sécheresse. Sa croissance reprend avec le retour des pluies.

Le gène BMR. Certains sorghos possèdent le gène BMR (« Brown Mid Rid », nervure centrale marron). Cette mutation offre une meilleure digestibilité (20 à 30 % par rapport à un sorgho classique) et une augmentation de l'ingestion. Elle s'explique par une réduction de la teneur en lignine dans la plante.

Le Millet Perlé Fourrager

Le millet perlé fourrager est une plante estivale qui permet de produire un fourrage de haute qualité sans production d'acide cyanhydrique, à l'inverse du sorgho. Il produit des tiges plutôt fines et une forte proportion de feuilles larges. Son système racinaire fasciculé est puissant et restructure bien les sols. Il existe deux grands types de millets : un millet plutôt précoce, valorisable en grain pour l'oisellerie et un millet de type fourrager (plutôt tardif) valorisable en fourrage. NUTRIFEED est la variété la plus tardive du marché connue. Semé début mai, les premières ébauches d'épis n'apparaitront pas avant la mi octobre, même en zone chaude du sud de la France. Il sera utilisé pour la pâture et l'enrubannage.

Le Moha Fourrager

Le moha est une graminée annuelle, résistant bien à la sécheresse. Il existe une large gamme de précocité. À la gamme CAUSSADE SEMENCES, TARDIVO est une des variétés très tardives du marché. Elle épie 60-75 jours après le semis contre 45 jours pour les mohas habituellement cultivés. Cette nouvelle génétique permet d'améliorer la souplesse d'exploitation de 20 à 25 jours et de gagner 1 à 2 tonnes de matière sèche supplémentaire. On l'utilise sous forme d'enrubannage ou de foin, pour combler le trou fourrager estival. Contrairement au millet perlé, le moha a une faible capacité de repousse.

Nouvelle Graminée Estivale « Teff Grass »

- Graminée issue des pays chauds (Érythrée, Éthiopie), capable de pousser jusqu'à des températures avoisinants les 37 °C.
- Semis possible à partir de 15 °C, sur tous types de sols, à la dose de 8-10 K/Ha.
- Très résistante aux maladies, rustique, elle permet de fournir du fourrage sur une période difficile.
- Toutes exploitations possibles, 6-8 semaines après semis (de 3,5 T à 5 T par coupe).
- Fourrage riche et appétant (Disponible, limitée sur 2019).

ASSOCIATION COUVERT D'ÉTÉ : ISOL ÉTÉ COUVERT

ISOL ÉTÉ COUVERT est un couvert à implanter à partir de la mi-mai dans un sol à environ 12 °C, si le semis intervient après la moisson, ne pas trop travailler le sol afin de préserver l'humidité résiduelle et bien tasser le sol avant et après semis. Semis possible jusqu'à fin juillet selon les zones géographiques. Dose de semis de 25 kg/ha en utilisation couvert à 35 kg/ha en utilisation fourrage.
ISOL ÉTÉ COUVERT est composé d'espèces ayant un excellent comportement estival :

- **Sorgho fourrager :** SUDAL permet de produire une biomasse importante avec peu d'eau et une forte chaleur.
- **Colza fourrager :** WILMA permet de produire un fourrage riche en azote et offre une excellente couverture du sol, qui complète l'occupation de l'espace du sorgho fourrager. Le colza permet une très bonne structuration du sol.
- **Vesce commune :** JOSE permet de fixer de l'azote atmosphérique et améliore la qualité du fourrage.

COMPOSITION	
57 % Sorgho fourrrager SUDAL - 29 % Vesce commune JOSE - 14 % Colza fourrager WILMA	
COUVERT VÉGÉTAL POUR NOURRIR LE SOL	COUVERT VÉGÉTAL POUR NOURRIR LES ANIMAUX
1 - Effet structure du sol	1 - Apport de fourrage en période estivale en pâture ou fauche. Dans le creux de production des prairies.
2 - Effet couverture du sol	2 - Du fourrage à tous les étages
3 - Remobilisation des éléments minéraux du sol	4 - Complémentarité des espèces en valeur alimentaire
4 - Enrichissement du sol en Carbone	

JETONS UN ŒIL SUR LES PLANTES COUVRANTES ET LES PLANTES COMPAGNES

Le principe :

- Semer directement le couvert végétal dans la culture.

L'objectif :

- Simplification du semis des couverts végétaux,
- Le couvert est déjà en place lors de la moisson de la culture,
- Pas de concurrence hydrique avec la culture en place.

Le but :

- Améliorer la fertilité et la structure des sols,
- Limiter l'érosion,
- *Production de biomasse pour maintenir le taux de matière organique,*
- Limiter le salissement de la parcelle.

Quand semer ? 3 possibilités :

- Avant le semis de la culture lors de la préparation du lit de semence,
- En même temps que le semis de la culture avec un matériel adapté,
- *Lors de la culture du maïs : soit au passage limite tracteur ou quelques semaines avant récolte par voie aérienne.*

Avec quoi semer :

Il existe déjà plusieurs espèces ou associations afin de répondre à ces objectifs :
Trèfle nain, trèfle souterrain, micro-trèfle PIPOLINA, luzernes annuelles…

Les principales caractéristiques :

Exemple d'association

PROTERRA n° 1

40 % Trèfle violet
30 % Trèfle souterrain
30 % Luzerne truncatula PARAGIO

Pas de concurrence avec le colza, céréales à paille... Maîtrise le développement des adventices en semis précoce du couvert. Couvert installé à la récolte de la culture principale pour une protection (érosion) du sol après la moisson. Amélioration de la structure du sol avec la puissance racinaire des légumineuses. Possibilité de semer au strip-till la culture suivante dans le couvert.
Couvert qui s'installe pendant la culture principale. Pas de concurrence hydrique avec le Maïs ou le Tournesol. Maîtrise le développement des adventices en semis précoce du couvert. Couvert installé à la récolte du Maïs pour une protection (érosion) du sol en hiver. Amélioration de la structure du sol avec la puissance racinaire des légumineuses. Possibilité de semer au strip-till la culture suivante dans le couvert.

PROTERRA n° 2

45 % Trèfle violet
40 % Trèfle souterrain
15 % Trèfle blanc nain

Des légumineuses pas comme les autres !!!

LUZERNE ANNUELLE PARAGIO

1 - Biologie :

Luzerne annuelle PARAGIO est une *Médicago Truncatula*. C'est une luzerne à port tapissant et très ramifié dès la base. La floraison est jaune. Sa persistance pluriannuelle est assurée par un cycle court de végétation et un stock important de semence à fort pourcentage de graines dures dont l'inhibition de la germination est levée petit à petit en fonction des conditions climatiques.

2 - Les atouts :

- Large adaptation aux sols neutres à alcalins,
- Luzerne se régénérant par resemis,
- Utilisation en couverture de sols, enherbement et végétalisation,
- Végétation rase et tapissante,
- Pas de concurrence hydrique avec la vigne car cycle de végétation de 80 à 100 jours,
- Végétation sous forme « paillasson » pendant l'été pour un semis d'automne.

3 - Les contraintes :

- Craint les sols très acides et très humides,
- Pérennité parfois aléatoire dûe à son mode de resemis,
- Régénération parfois hétérogène,
- Pas d'exploitation possible en fourrage.

4 - Dose et date de semis :

Dates de semis : mars/mai ou août/mi-septembre.
Doses de semis : 15 à 20 kg/ha en pur.

LE MICRO-TRÈFLE PIPOLINA

- Le plus petit trèfle du marché,
- Fort pouvoir couvrant,
- Faible concurrence pour la culture en place.

La plus faible concurrence sur les cultures observées avec du trèfle blanc (biomasse inférieure de 20 % à un trèfle blanc intermédiaire)

- Adaptation à tout type de sol et sol acide,
- Pouvoir couvrant et agressivité vis-à-vis des adventices,
- Fort potentiel stolonifère (>TB intermédiaire), lui permettant de tapisser le sol,
- Fait bénéficier de reliquats azotés à la culture suivante,

- Semer Pipolina lors de l'installation de la culture hôte,
- Respecter la dose de 2 kg/ha pour assurer un peuplement correct. Possible d'ajouter de la semoule pour mieux maîtriser le dosage par ha,
- Le semis avec le delimbe s'avère efficace pour bien répartir les semences.

IMPLANTATION DU MICRO-TRÈFLE BLANC PIPOLINA

Afin de bénéficier de bonnes conditions d'implantation et pour favoriser le contact sol/graine, il est recommandé de semer PIPOLINA au moment du semis de maïs. Le semis de micro-trèfle au stade 5-6 F du maïs est hasardeux et est très dépendant des conditions climatiques. De plus, le sol aura eu tendance à se refermer par effet de battance, limitant ainsi l'enracinement du micro-trèfle à cette date. La dose de semis de 2 kg/ha est tout à fait appropriée pour assurer une population de plantes suffisante à la colonisation du sol, grâce au fort pouvoir stolonifère de PIPOLINA.

Selon les conditions de l'année, un gain de reliquat azoté de 5 à 20 u N/ha peut être observé en sortie hiver, au bénéfice direct de la céréale à suivre et de sa teneur en protéines. Le gain sur le rendement du blé est de + 6 % en comparaison de la même situation en l'absence de couvert (Arvalis - Institut du végétal). Il en est de même pour le gain en protéines de + 1 % (Arvalis - Institut du végétal). Pour augmenter les chances de réussite, le couvert de PIPOLINA doit se développer à la suite de la récolte du maïs (1 à 2 t MS/ha attendues à l'entrée hiver) et doit être régulé suffisamment (voire détruit) au moment de la floraison du blé.

Des légumineuses estivales à associer à votre maïs et sorgho ensilage

RONGAÏ & BLACK STALLION :

De nombreuses solutions existent dans le cadre de la production de protéines sur exploitation. Aujourd'hui, le Groupe UNICOR, avec le concours du semencier SEMENTAL, s'inscrit indéniablement dans cette volonté d'autonomie protéique en proposant de nouvelles variétés à associer avec le maïs fourrage et le sorgho ensilage.

L'objectif est d'augmenter la MAT du fourrage par rapport à l'hybride seul qui ne concède, par exemple pour le maïs, que 6 à 7 points de MAT en moyenne. Les achats extérieurs de protéines seront ainsi réduits et l'éleveur baissera son coût de production aux 1000 litres de lait.

LE LABLAB ET SA VARIÉTÉ RONGAÏ

Mis en marché par le semencier SEMENTAL, cette variété est adaptée à tous les types de sols, sableux à argileux et tous les PH (de 4,5 à 7,5). Sa croissance est optimale entre 18 et 30 °C. Doté d'un système racinaire puissant cette variété gélive s'avère toutefois assez rustique car peut se développer à partir de 3 °C sur une courte période. Sur un cycle de 150 jours, aucune floraison n'apparaît dans nos conditions pédoclimatiques. Les valeurs alimentaires sont de l'ordre de 0,95 UFL, 75 % DMO, et 150 à 165 g de MAT RONGAÏ peut donc être utilisé en fourrage monocoupe dans le cadre de l'association avec le maïs ou le sorgho et ceci grâce à certaines propriétés qui rendent cette variété particulièrement intéressante. D'une part, les deux espèces possèdent un rythme de pousse qui leur permet de se développer simultanément. D'autre part, RONGAÏ a la propriété de s'enrouler autour de la tige de plante principale. La symbiose est donc totale entre les deux espèces.

À proprement dit, RONGAÏ serait au final excellent sur le gain de MAT à la bouche de l'animal.

À ce titre, le Groupe UNICOR a réalisé, avec le semencier SEMENTAL, de nombreux essais afin de constater le bien-fondé de ces associations et les résultats sont au rendez-vous.

FOCUS SUR 2 ESSAIS UNICOR

Ces essais sur RONGAÏ ont été menés au GAEC des 3 BOULEAUX et au GAEC des TINAROLE.

Afin de comparer le gain de matière azotée, les analyses ont porté sur une parcelle maïs seul et une autre avec l'association des 2 plantes.

	EXPLOITATION	GAEC DES TINAROLE			GAEC DES 3 BOULEAUX		
	TYPE CULTURE	Maïs seul	Association Maïs / Rougaï	GAIN	Maïs seul	Association Maïs / Rougaï	GAIN
PROTÉINE	MAT	7,31	9,04	1,73	7,34	9,73	2,39
	PDIE	66,00	73,00	7,00	69,00	73,00	4,00
	PDIN	45,00	56,00	11,00	45,00	60,00	15,00
	PDIA	16,00	20,00	4,00	16,00	21,00	5,00

IL EST DONC POSSIBLE D'AUGMENTER LA MAT DU MAÏS GRÂCE À RONGAÏ.

Des résultats entre 9 et 12 points de MAT !

Plus d'une centaine d'analyses ont été réalisées par le semencier SEMENTAL sur la récolte 2018, en utilisant différentes méthodes. Certaines analyses atteignent les 12 points ; des résultats, sans conteste, excellents comparés à une culture de maïs seul.

Outre ce premier bilan, les éleveurs ont constaté plusieurs aspects positifs avec l'utilisation de RONGAÏ :

- Une interaction bénéfique avec le maïs : même en l'absence de nodosités, celui-ci est plus vert, plus haut,
- Une amélioration de l'appétence,
- Une augmentation des taux butyreux et protéiques,
- Une baisse de la consommation de soja de l'ordre de 15 %.

Toutefois, des paramètres agissent sur la variabilité de la MAT comme le taux de LABLAB dans l'association et la fertilisation azotée qu'il faut renforcer. Cette dernière agit d'ailleurs sur le rendement et sur la valeur azotée du fourrage.

Il ne faut pas perdre de vue que la moyenne nationale France pour 2018 concernant le maïs fourrage seul est de 6,78 points de MAT. Avec des taux allant jusqu'à 12 points pour ces associations, cela augure d'excellents résultats sur l'efficacité des rations.

	EXPLOITATION	GAEC DES TINAROLE		
	TYPE CULTURE	Maïs seul	Ass. Maïs / BLACK STALLION	GAIN
PROTÉINE	MAT	7,31	9,80	2,49
	PDIE	66,00	73,00	7,00
	PDIN	45,00	60,00	15,00
	PDIA	16,00	21,00	5,00

SANTÉ **ANIMALE**

MALADIES ANIMALES : que se passe-t'-il à nos frontières ?

Les **épizooties** sont l'équivalent chez les animaux des épidémies humaines. Ce sont des maladies qui **diffusent rapidement** au sein d'une population : leur taux d'incidence, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de nouveaux cas apparaissant pendant une période donnée et le nombre d'individus de la population, est élevé.

Les services de veille sanitaire alertent régulièrement les vétérinaires au sujet de ces maladies, pour certaines catastrophiques en termes de mortalités, et pour lesquelles des mesures règlementaires doivent être prises en cas de survenue sur notre territoire (déclaration aux services vétérinaires, périmètres de sécurité autour des élevages atteints, et dans les cas les plus graves, abattage des animaux).

Actuellement, 4 maladies de gravité variable, affectant les ruminants ou les porcins, nous préoccupent et ont fait l'objet d'appels à la vigilance de la part des plateformes de surveillance : la FCO, la Peste des Petits Ruminants, la Fièvre Aphteuse, la Fièvre Porcine Africaine.

LA PESTE DES PETITS RUMINANTS

Cette maladie est présente depuis les années 40 sur une large partie de l'Afrique. Elle s'est depuis étendue au proche Orient et à une partie de l'Asie et a fait irruption sur le continent européen (partie européenne de la Turquie) en 2004.

6 foyers se sont déclarés (entre juin et juillet 2018) en **Bulgarie**, ce qui constitue la 1re apparition de la maladie au sein de l'**Union Européenne**.

Cette maladie virale touche **les ovins et les caprins** (parfois les bovins mais sans signe clinique) et des ruminants sauvages (près d'1 million d'antilopes sont ainsi mortes en 2017 en Mongolie). Il n'y a pas de risque pour l'homme (même si le virus de la PPR est apparenté au virus de la rougeole).

Les animaux infectés excrètent de grandes quantités de virus par le jetage nasal, la salive et les fécès. Des gouttelettes de virus en suspension contaminent ainsi d'autres animaux lorsqu'ils les inhalent.

La maladie se présente classiquement **sous une forme aiguë évoluant vers la mort en 8 à 10 jours dans 70-80 % des cas**. Les animaux malades ont une forte fièvre (41-42 °C) puis rapidement des écoulements nasaux et oculaires qui deviennent purulents et très épais. Des ulcères apparaissent sur les gencives, la langue, le palais. Une diarrhée profuse, parfois hémorragique est souvent associée.

Une forme **suraiguë** existe, surtout chez les chèvres (et particulièrement les chevreaux nouveau-nés) avec mortalité en quelques heures, précédée d'une forte fièvre.

Enfin, et **c'est le cas en Bulgarie**, il existe une **forme fruste**, avec très peu de symptômes et de mortalités : la maladie évolue alors en 10 à 15 jours au cours desquels des boutons et croûtes peuvent apparaître tardivement, d'où une confusion possible avec l'ecthyma. La fièvre ne dépasse généralement pas les 39,5 °C et la guérison est la règle.

En tant que maladie exotique à déclaration obligatoire, la gestion de la PPR au sein de l'UE repose sur **l'éradication**. Ainsi, au 16 juillet, près de **4 000 ovins et caprins ont été abattus** en Bulgarie.

Signes cliniques de PPR en Bulgarie

Signes cliniques de PPR en Bulgarie

DOSSIER

LA FIÈVRE APHTEUSE : ça ressemble à quoi ?

C'est une maladie virale très contagieuse qui affecte les animaux à onglons : porcs, bovins, ovins, caprins. Elle entraîne des pertes économiques considérables directes liées à la baisse de production, à l'abattage des animaux dans un pays indemne, et indirectes liées aux échanges commerciaux. Le risque d'introduction en France n'est pas négligeable vu la situation sanitaire de certains pays voisins notamment via les pays du Maghreb notamment l'Algérie, et la Turquie.

LES VOIES DE TRANSMISSION LES PLUS PROBABLES SONT :

l´importation illégale d'animaux infectés ou de produits contaminés (charcuterie, viande, déchets alimentaires…), les mouvements humains, les denrées ramenées dans les valises, d'autant plus que le virus survit très bien dans le milieu extérieur et peut être véhiculé par l'air !

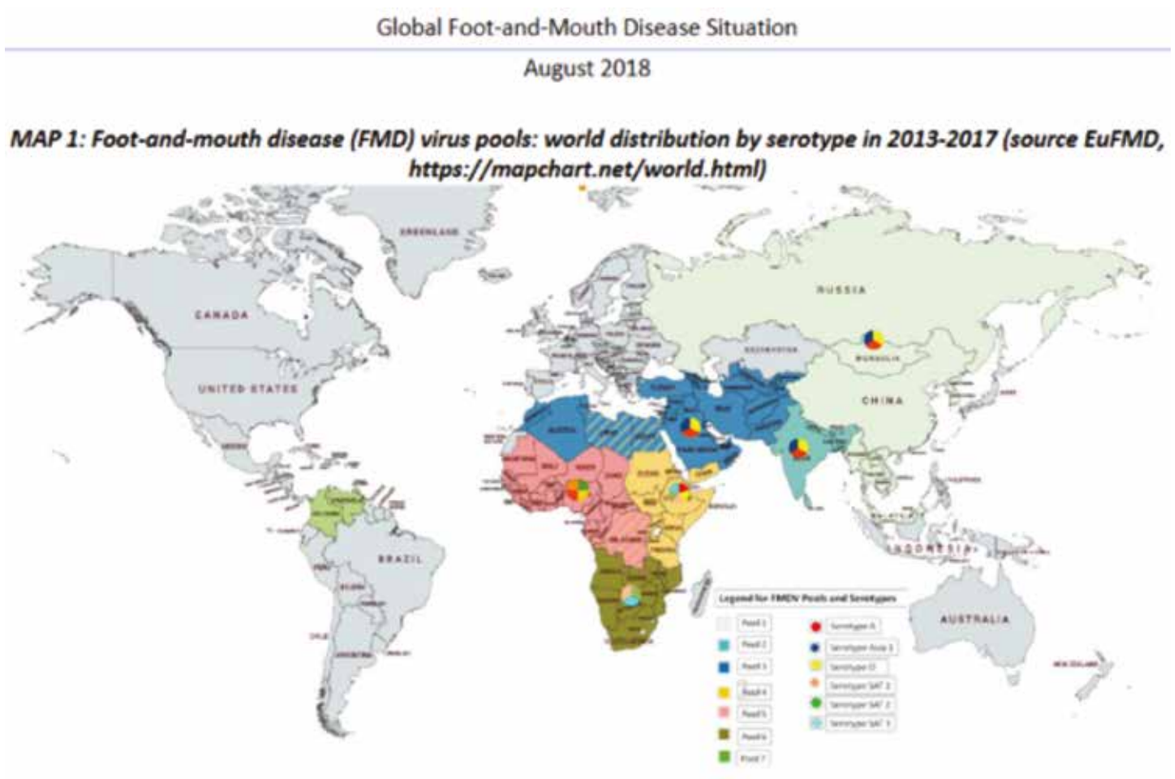

Elle reste une menace imprévisible pour nous d'autant plus que pour la majorité d'entre nous, éleveurs et vétérinaires, nous ne connaissons plus cette maladie. Et pour cause ! bien que très fréquente au début du 20e siècle, le dernier foyer en France date de 1981 ; outre les 2 foyers (Mayenne et Seine-et-Marne) en 2001 qui ont fait suite à l'importation d'ovins en lien avec l'épidémie au Royaume-Uni. Cet assainissement est dû au contrôle européen de la fièvre aphteuse depuis les années 1960 : programme EuFMD(cf. site web Eufmd). Les mesures de prévention actuelles les plus importantes pour éviter l'introduction de cette maladie sont les contrôles des mouvements d'animaux, la biosécurité en élevage et des véhicules, et la détection précoce dès les premiers signes cliniques.

QUELS SONT JUSTEMENT CES SIGNES CLINIQUES ?

La maladie se caractérise par de la fièvre, une perte d'appétit, des boiteries, de l'hypersalivation, une baisse de production de lait. Les animaux présentent des lésions : vésicules et ulcères dans la bouche, sur le mufle, les trayons et les onglons. La mortalité est faible chez les adultes mais peut être fréquente chez les jeunes. Les animaux se contaminent principalement par voie respiratoire ou par voie orale. La période d'incubation est en moyenne de 2 à 5 jours (jusqu'à 21 jours pour les ovins).

CHEZ LES BOVINS :

mouvements caractéristiques de la mâchoire avec claquements, hypersalivation, vésicules et ulcères dans la bouche, sur les trayons et entre les onglons.

Vésicules intactes sur la langue

Lésion rompue sur le coussinet dépôt considérable de fibrine

Hypersalivation

Hypersalivation

Large lésion dans l'espace interdigité

Large lésion dans l'espace interdigité

Visicules intactes sur le trayon

Visicules rompues sur le trayon

CHEZ LES PETITS RUMINANTS :

attention les signes sont plus discrets que chez les bovins et les lésions sont moins sévères. Les lésions au niveau des onglons sont plus souvent au niveau de la bande coronaire.

Vésicule récemment rompue sur la bande coronaire d'une chèvre

Vésicule récemment rompue dans l'espace interdigital d'une chèvre

Petite vésicule récemment rompue sur la langue d'une chèvre

Des lésions plus anciennes sur le coussinet dentaire d'une chèvre

CHEZ LE PORC :

symptomes frequents : boiterie avec décubitus (animal couché).

Grande visicule récemment rompue sur le museau d'un porc

Lésion sur lèvre inférieure d'un porc

Des lésions plus anciennes sur les pieds d'un porc - L'ensemble de l'onglon peut se détacher, dans un processus nommé « thimbling » en anglais - Crédits photos : EuFMD

Le système d'alerte repose sur l'appel du vétérinaire par les éleveurs. Il est essentiel d'alerter le vétérinaire dès le moindre signe évocateur.

Mieux vaut alerter pour rien, que de ne pas prévenir ! Le vétérinaire se rapprochera de la DDCSPP qui est en lien 24 h / 24 , 7 j / 7 avec la cellule d'alerte nationale Fièvre Aphteuse.

La reconnaissance précoce de la maladie, le diagnostic rapide et l'enquête efficace sont les éléments clés pour le contrôle de cette maladie.

VIGILANCE

LA FIÈVRE PORCINE AFRICAINE : une sacrée peste !

La fièvre porcine africaine (nouveau nom de la peste porcine africaine) est une maladie virale qui touche les porcs et les sangliers et qui se révèle généralement mortelle.

Il n'existe ni vaccin, ni traitement. Par conséquent, les conséquences socio-économiques dans les pays affectés sont graves. Les êtres humains ne sont pas sensibles à cette maladie.

Les signes typiques de la fièvre porcine africaine sont semblables à ceux de la peste porcine classique, et les deux maladies sont habituellement distinguées grâce à un diagnostic de laboratoire. Les symptômes sont les suivants : fièvre, perte d'appétit, vomissements, diarrhées, avortements, hémorragies internes et hémorragies externes visibles sur les oreilles et les flancs. Une mort subite peut survenir.

Les souches virulentes du virus sont généralement fatales (le décès survient dans les 10 jours après l'infection). Les animaux infectés par des souches bénignes de fièvre porcine africaine peuvent ne pas présenter de signes cliniques typiques.

TRANSMISSION ET PROPAGATION

Les porcs et sangliers sains sont généralement infectés par :

- Un contact direct avec des animaux infectés, y compris un contact entre des porcs en liberté et des sangliers,
- L'ingestion de viande ou de produits carnés provenant d'animaux infectés – déchets de cuisine, alimentation à base de déchets liquides, sangliers infectés (y compris dépouilles),
- Le contact avec n'importe quel objet contaminé par le virus tels que des vêtements, des véhicules ou autres équipements,
- Des piqûres de tiques infectées.

Les déplacements d'animaux infectés, les produits contaminés dérivés de porcs sont les facteurs les plus importants de propagation de la maladie.

Le virus est TRÉS RESISTANT (plusieurs semaines dans un cadavre de sanglier) et la maladie très mortelle pour les animaux infectés.

En contrepartie, fort heureusement, la maladie est au final peu contagieuse, contrairement à la peste porcine classique ou la fièvre aphteuse…

Des moyens simples de protection permettent donc d'éviter la contamination de son élevage.

COMMENT SE PROTÉGER ?

- **Au niveau des frontières,** la France a créé mi-janvier à la frontière belge une « zone blanche » où tous les sangliers sont abattus.

Les suidés vivants, en carcasse ou produits alimentaires infectés ne doivent pas passer la frontière !

Le **« scénario catastrophe »** serait un chauffeur routier polonais ou bulgare qui arrive en France avec un casse-croûte contenant de la charcuterie venant d'une région contaminée de son pays, jette ce qu'il n'a pas consommé par la fenêtre, ou même dans une poubelle et qui est ensuite mangé par un sanglier.

AU NIVEAU DE VOTRE ÉLEVAGE :

1 - Les sangliers ne doivent pas rentrer dans l'enceinte de l'élevage.

2 - Vous devez identifier 3 zones sur l'élevage :

- ***Une zone propre :*** réservée à l'arrivée des animaux (porcelets, renouvellement),
- ***Une zone sale :*** aire et quai d'embarquement des charcutiers et réformes, avec une mise à disposition de combinaison et bottes pour le chauffeur,
- ***Une 3e zone :*** fosse à lisier et bac d'équarrissage

3 - Un SAS d'entrée adéquat avec une zone contaminée (on se déshabille), une zone interne (on s'habille avec les vêtements et bottes de l'élevage) avec entre les 2 à minima un lavabo avec savon et gel hydro-alcoolique ou mieux une douche.

UNICOR PRÉCURSEUR DE VALEUR

Groupe UNICOR « Le journal », #30 - Mars 2019, revue bisannuelle.

Route d'Espalion - BP 3220
Onet-le-Château - 12032 Rodez cedex 9
Tél. 05 65 67 89 00
Fax 05 65 78 21 30
Email contact@groupe-unicor.com

Directeur de la publication : Jean-Claude Virenque
Rédacteur en chef : Stéphane Perrin
Conception & impression : Groupe Burlat Rodez - ISO 14001